



FACE AUX CRISES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES, DES REPÈRES POUR AGIR COLLECTIVEMENT

10 ET 11/02/2025 – 17 ET 18/03/2025 – 08/04/2025 (Date limite d'inscription : 27/01/2025)
LYON — MÉTROPOLE DE LYON (69)



Promotion
Santé
Auvergne
Rhône-Alpes

Face aux crises environnementales et sociales, les cinq réseaux associatifs ont décidé d'engager une démarche collective pour affirmer leur volonté d'agir ensemble de l'échelle locale à l'échelle régionale.

Cette formation inter-réseau a pour enjeu de former les acteur.ice.s salarié.e.s et bénévoles au contact du public.

Les compétences développées permettront de mobiliser les habitant.es sur les enjeux sociaux et environnementaux, d'encourager le développement et l'expression de leur pouvoir d'agir sur leurs conditions de vie et leur environnement, de construire des réponses collectives pour agir sur ces enjeux.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal :

Former les acteur.ice.s salarié.e.s et bénévoles au contact du public.

Objectifs intermédiaires :

- Comprendre les mécanismes des crises environnementales et sociales.
- Identifier et lever les freins et les blocages du passage à l'action.
- Apprendre à distinguer les différentes modalités d'actions individuelles, collectives, politiques.

COMPÉTENCES VISÉES

- Être capable d'adapter sa posture professionnelle au contexte et au public.
- Développer des actions avec des habitant.e.s.
- Savoir concevoir et structurer une stratégie d'actions de transformation sociale.

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Cette formation s'adresse à tous les professionnel.les ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des actions avec des publics.

Les publics de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont prioritaires.

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette formation.

Accessibilité :

La formation est accessible à toute personne en situation de handicap. En cas d'adaptation nécessaire pour le bon déroulement de votre formation, n'hésitez pas à prendre contact avec Noémie Huby, référente Handicap (voir le contact indiqué ci-après).

LES FORMATEUR·ICES

- Fabien BRESSAN, formateur politique de la ville, Labo-cités
- Evelyne MAAKNI, formatrice éducation populaire, Union régionale des centres sociaux
- Marion NICLOT, formatrice éducation à l'environnement, GRAINE ARA
- Lucie PELOSSE, formatrice en promotion de la santé, Promotion Santé ARA



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET PRATIQUES

Horaires :

9h à 17h (avec une pause pour le déjeuner de 12h30 à 13h30).

Adresse du lieu de la formation :

Maison de l'Environnement, 14 avenue Tony Garnier, 69007 Lyon.

Nombre minimum et maximum de stagiaires pour le bon déroulement de la formation :

De 10 minimum à 20 maximum.

Méthodes pédagogiques :

La formation se déroulera en présentiel, elle alternera entre des temps théoriques, des études de cas, des travaux de groupes et des mises en situation. Une place importante sera laissée aux échanges entre les participant.es, notamment avec l'alternance de temps en grand groupe et des temps en petits groupes.

Les formateur·trice.s utiliseront le plus possible des méthodes d'animation participative pour le bon déroulement de la formation.

Matériel :

Le matériel nécessaire à cette formation est mis à disposition par le GRAINE ARA : vidéoprojecteur, paper-board, feutres, post-it, connexion internet (si besoin). Le stagiaire aura à apporter de quoi écrire (stylos, carnet).

Mise à disposition de ressources pédagogiques via un extranet.

Evaluation :

Des temps de bilans collectifs et individuels seront effectués pendant la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que la compréhension et l'appropriation des contenus par les stagiaires. Un carnet de bord d'évaluation sera distribué à chaque stagiaire au



démarrage de la formation.
Questionnaire de positionnement en amont de la formation.

Repas et hébergement

Nous contacter pour des lieux d'hébergements si vous aviez besoin d'arriver la veille de la formation.

Tarifs et inscription :

Tarifs pour la formation (coût pédagogique uniquement) :

- **TARIF PROFESSIONNEL : 2000€**
- **TARIF BÉNÉVOLES : 300€**

Pour les personnes salariées, ces coûts peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue. Les personnes demandeuses d'emploi peuvent également solliciter Pôle Emploi pour une prise en charge. Les personnes ne pouvant pas bénéficier d'une prise en charge par leur employeur ou par Pôle Emploi sont invitées à contacter le GRAINE ARA afin de que nous leur proposons un tarif adapté (demande d'un courrier motivant la demande de tarif adapté qui sera présenté au CA du GRAINE ARA).

Inscription :

Date limite d'inscription : 20/01/2025

Inscription en ligne obligatoire [via ce formulaire](#)

Votre inscription ne sera définitive qu'après validation de votre candidature par les formateurs.

CONTACTS

Contact « Référente pédagogique et handicap » :

Noémie Huby
noemie.huby@graine-ara.org
Tél. : 04 82 53 50 12

Contact « Inscription et suivi administratif » :

Chloé Bazus
chloe.bazus@graine-ara.org
Tél. : 09 72 30 04 90

PROGRAMME

Durée : 35 heures

Jour 1 : Lundi 10 février 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Interconnaissance
- Représentations et constats sur les différentes crises
- Le rôle des inégalités dans les crises
- La traduction des crises dans les territoires
- Les éco-émotions face aux crises



Jour 2 : Mardi 11 février 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Crises et approche pédagogique
- Expérimentation et analyse de méthodes d'aller-vers les publics
- Retour historique sur les luttes environnementales
- Les freins et les leviers à l'action collective

Jour 3 : Lundi 17 mars 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Les déterminants d'un comportement
- Postures et intentions éducatives
- L'injustice comme support de mise en récit
- Repères pour l'action collective

Jour 4 : Mardi 18 mars 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Mise en actions créatives pour un plaidoyer citoyen
- Ressources pédagogiques pour l'action collective
- Résilience et robustesse des territoires

Jour 5 : Mardi 8 avril 2025
De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

- Construction de stratégies d'action
- Repères sur le plaidoyer
- Revisite des acquis de la formation
- Bilan individuel et collectif de la formation, perspectives pour la suite